

Règlement E.P.S et U.N.S.S.

LE CARNET DE LIAISON DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE APPORTE EN E.P.S.

1. Horaires

- A la sonnerie les élèves doivent attendre leur professeur rangés devant l'emplacement réservé à l'E.P.S. dans la cour.
- A la fin des cours, les élèves doivent attendre la sonnerie pour quitter le cours.

2. Tenue

- Une tenue d'E.P.S. est obligatoire et doit comporter :
Des chaussures de sport à l'usage exclusif du gymnase, des chaussettes, un tee-shirt, un short ou un jogging, toutes ces affaires étant mises dans un sac (il est recommandé d'inscrire le nom de l'élève sur les vêtements ainsi que sur le sac).
- Pour tout oubli, l'élève est tenu d'assister au cours, de rendre service (arbitrage, installation, rangement...) et de ne pas perturber le cours.
- Tout objet précieux est à proscrire, tel que le téléphone portable, le MP3, etc....

Les enseignants dégagent toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

- Les élèves, s'ils ont eu cours à l'extérieur, doivent ôter leurs chaussures sales avant d'entrer dans le gymnase.
- Les élèves ne doivent pas manger de bonbons, de friandises, de chewing-gums.
- Il est interdit de porter des casquettes.
- Les cheveux longs doivent être attachés.
- Les chaussures doivent être lacées.
- Il est souhaitable que les élèves vérifient, avant de partir, qu'ils n'ont rien oublié dans le vestiaire ou ailleurs. Chaque année, beaucoup de vêtements sont trouvés et non récupérés.

3. Matériel

- Le local à matériel est interdit d'accès, aux élèves, sans autorisation.
- Toute dégradation volontaire du matériel sera à la charge des parents qui recevront un bon de dégradation.
- Le matériel doit être manipulé avec soin et remis dans le même état et au même endroit.

- Les élèves ne doivent pas se suspendre aux paniers de basket, aux buts de hand, aux cordes ou de grimper sur les agrès ou encore de sauter sur les tapis.

4. Vestiaires

- Tout élève, prêt, doit sortir du vestiaire pour libérer la place et permettre au cours de commencer le plus tôt possible (les élèves doivent, par ailleurs, se regrouper avant le début du cours).
- Il est conseillé aux élèves de ranger leurs affaires dans leur sac et d'éviter de les mettre dans les douches.
- Les élèves ne doivent pas accéder aux vestiaires pendant le cours.
- Les élèves ne doivent pas regagner les vestiaires avant que le matériel ne soit rangé et que le professeur en ait donné l'autorisation.

5. Dispenses

- Les dispenses doivent rester exceptionnelles et ne peuvent être données que par un médecin.
- Chaque élève dispensé pouvant se déplacer avec la classe jusqu'au gymnase doit venir assister au cours d'E.P.S.

U.N.S.S.

L'U.N.S.S est une association de type 1901, animée et organisée par les professeurs d'E.P.S. Cette association a pour but de développer la pratique des activités physiques et sportives dans le cadre de l'U.N.S.S. Une cotisation annuelle est demandée à chaque participant.

Les horaires sont à respecter impérativement.

Toutes les règles de l'E.P.S. sont applicables à l'U.N.S.S.

Signature de l'élève
parents

Signature des